



L'édito

Madame, Monsieur,

Jour après jour, la vie « d'avant » la pandémie reprend. Chacun d'entre nous espère que nous sortons du dernier confinement.....même s'il faudra vivre désormais avec ce risque sanitaire supplémentaire. D'un côté, l'espérance de vie avance dans certains pays, dont la France et, de l'autre, certaines maladies, certains virus « naissent » et circulent très rapidement dans le Monde... Si la sortie de cette pandémie se confirme, notre commune aura été relativement épargnée par les décès, mais les conséquences collatérales sur les commerces, l'industrie, ou la santé des habitants sont nombreuses et impossibles à matérialiser.

Les bars et restaurants, les commerces « non essentiels » réouvrent petit à petit, les associations sortent prudemment de leur sommeil forcé.

L'action communale, en revanche, ne s'est jamais arrêtée ; et le dernier Conseil Municipal a validé plusieurs dossiers importants : le choix du cabinet d'architecte qui conduira la construction de l'Ecole et de la Cuisine centrale, la décision de faire démolir le bâtiment trop vétuste de la rue Charles Péguy qui abritait « Amphora » et « Céladon », la décision de confier à TE38 (ex SEDI) l'entretien de l'Eclairage Public à partir du 1er janvier 2022, le rachat anticipé du bail qui liait notre commune à Alpes Isère Habitat (ce qui rend le CCAS propriétaire du FPA Clariana)....

Les travaux initiés par la Commune (Espace Benatru, Maison Fleuret..) continuent et l'entretien des espaces publics (abords de voirie, comme parcs et jardins) s'active au printemps. Il faudra être un peu tolérant car la nouvelle balayeuse vient d'être commandée après quelques mois d'essais comparatifs.

D'autres travaux réalisés par des entreprises privées (la construction de 40 logements dans le centre-ville, de nouveaux commerces, la réalisation des Camélias, le parc photovoltaïque de la CNR....) montrent que notre commune est en évolution permanente et est attractive.

Même si les élections des 20 et 27 juin prochain ne « parlent » pas à beaucoup d'entre vous, il est important d'y participer. Vous allez élire les gestionnaires des budgets de la Région AURA (4.8 Milliards d€) et du Département de l'Isère (1,6 Milliards d'€) ; dont dépendent les aides indispensables à la commune pour mener à bien les grands projets..... Par ailleurs, ces doubles élections demandent de multiplier le nombre des assesseurs et chaque bonne volonté est la bienvenue. Si vous avez 2H30' à consacrer à la démocratie pendant ces 2 dimanches d'élections, merci de contacter Madame Rase à la Mairie.

Prenez soin de votre famille, de vos amis, et de vous-même.

Au plaisir de pouvoir vous rencontrer lors de prochaines manifestations,

Olivier MERLIN .

L'actu en bref...

Vous souhaitez recevoir notre publication « SAINT CLAIR du Rhône ET VOUS... » par mail ? Transmettez vos coordonnées complètes sur : contact@mairie-stclairdurhone.com (service disponible d'ici la fin de l'année).

Suivez toute l'actualité en temps réel sur notre site internet, dans la rubrique : « Les nouvelles de la ville ».

@ site internet : www.st-clair-du-rhone.fr

 PANNEAUPOCKET Vous n'avez pas encore téléchargé l'application PANNEAU POCKET sur votre portable ? N'attendez plus ! L'application est gratuite. Ajoutez également à vos favoris : la Gendarmerie COB de Saint-Clair-du-Rhône (ou en faisant une recherche par le code postal).

Besoin d'aide pour vos **démarches administratives** ou **en ligne** ? contactez Mme Elisabeth EPARVIER, au 06.19.43.60.56.



 Retrouvez toutes les informations sur les horaires d'ouverture de la piscine des Roches de Condrieu sur le site du SIGIS : lesigis.fr

 Base de Loisirs de Condrieu, accès gratuit pour les habitants des communes voisines. Venez récupérer votre carte en mairie (se munir d'un justificatif de domicile). Retrouvez toutes les infos sur le site www.wampark.fr

 **RAPPEL DES BONNES REGLES DE VOISINAGE :**
Nuisances sonores :
L'utilisation de matériels bruyants (tondeuse, tronçonneuse, et autres outils de bricolage) n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h-19h30
- Samedis : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanches et jours fériés : 10h-12h

(arrêté Préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997)

De plus, nous vous rappelons que, sont interdits les feux de végétaux ainsi que le dépôt de déchets sauvages, la déchèterie est à votre disposition.



AMBROISIE

Les beaux jours arrivent mais pas que....

Quelques gestes simples pour en limiter les nuisances.

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone infestée à contact@mairie-stclairdurhone.com en précisant mes coordonnées et le lieu précis de l'ambrosie.



Ici, on lutte contre l'ambrosie !

Démocratie participative : Vos référents

La commission des référents de quartiers a proposé la mise en place de boîtes aux lettres, décentralisées dans les quartiers de St Clair.

Ces « Box » ont été fabriquées et décorées par les enfants de l'Accro, accompagnés des agents des services techniques.

Leur emplacement a été choisi en concertation avec les référents de quartiers, puis les services techniques ont assuré leur installation : 4 d'entre elles seront sur pieds, et toutes vont bénéficier d'une protection renforcée contre les intempéries.

Mais quel est le rôle de ces Box ?

Elles sont une alternative « papier » pour les habitants n'ayant pas ou peu accès à internet ou préférant ce type de support pour communiquer.

Quel type de message je peux insérer dans ces box ?

- Mon vote pour le budget participatif, ou tout autre réponse à une sollicitation de vos référents ou de la mairie.
- Tout message qui pourrait être envoyé par mail aux référents de quartiers :
 - ◇ Des idées permettant d'améliorer mon quartier
 - ◇ Tout signalement non urgent d'un dysfonctionnement (ex : lampadaire grillé)

Que devient mon message ?

Les box sont relevées régulièrement par les élus de la zone, ils traitent vos messages.



Qui me répond ?

Les référents de quartiers vous apporteront une réponse si nécessaire.

Attention, nous attirons votre attention sur la nécessité de poster un message daté, signé, et avec vos coordonnées afin qu'il puisse être pris en considération.

PROLONGATION DU DELAI DE DEPOT DES DOSSIERS DU BUDGET PARTICIPATIF AU 30 JUIN.

Suite à un bug informatique, les formulaires remplis en ligne n'ont pu être récupérés, n'hésitez pas à redéposer votre dossier en mairie si vous aviez émis votre demande via le site. **Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de projet sur le site de la ville, à l'accueil de la mairie ou auprès de vos référents.**

Les projets seront examinés par un comité de sélection, ceux ayant respecté les critères seront proposés au vote des habitants en septembre.



Nouveaux référents, box installées, un dispositif complet !

24 référents et 9 conseillers se répartissent le territoire et s'impliquent pour vous accompagner durant ce mandat. Retrouvez dans ce tableau la liste de vos référents et l'emplacement des « Box ».

Zone 1 Les Rembourdes—Pré Margot	Frédéric CALDERO Muriel GIOVANELLI Isabelle JACQUEMIN Marguerite LETOURNEUX	Véronique OLOUZOUZIAN André PELISSIER Virginie RICHARD	Rue de Mordant : À côté boîte postale	
Zone 2 Les Grouillères—Route de Condrieu	Catherine CAUVIN Nawel CHOVIN FLAHAUT Jean DEVAURAZ	Mireille DURAND Mehdi FERHAT Stéphanie GAUDET		Rue des 2 ponts : Devant la maison des Associations
Zone 3 Le Centre	Noémie BRUN Clément GROS	Sébastien SOY	Place du 11 novembre : A côté du Monument aux Morts	
Zone 4 Prailles	René VIGNE			Chemin des Lites : en face de l'arrêt de car
Zone 5 Varambon—Glax	Martine BREYSSE Christèle CHAILLOUX Bernard DOAT Florence GARCIA	Thaïs NOUKRI Jean PERRIER Martine VIGNAL	Devant la Chapelle, à côté du panneau « Informations »	

stclair.zone1@gmail.com

stclair.zone2@gmail.com

stclair.zone3@gmail.com

stclair.zone4@gmail.com

stclair.zone5@gmail.com



Ecole et cuisine centrale : un projet d'envergure !

Sur la base de cette esquisse et du dossier technique présenté, le conseil municipal a validé le 18 mai dernier, l'architecte choisi à l'unanimité par le jury d'appel d'offres. Pour rappel, ce programme accueillera 2 écoles (les Grouillères et le Village) et la cuisine centrale sur un même site en centre ville. Le cahier des charges, rédigé en partenariat avec les enseignantes et l'inspectrice de l'éducation nationale, imposait aussi de penser une construction en adéquation avec nos valeurs écologiques. Les caractéristiques essentielles du programme sont les suivantes :

Une école pouvant accueillir 6 classes élémentaires et 4 classes maternelles, et leurs restaurants scolaires,

Une cuisine centrale en capacité de faire 300 à 400 repas par jour, permettant d'améliorer l'offre en termes de produits frais, de circuits courts, de recyclage...

Des bâtiments innovants et écoresponsables : propositions d'énergies renouvelables, de récupération des eaux de pluie, qualité du chauffage et de l'air...

Des subventions ont été demandées pour financer ce projet de près de 4M €. Il est prévu que les enfants puissent faire leur rentrée dans cette nouvelle école pour la rentrée 2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce chantier.



Logement

Alors que les habitants des « Camélias » (15 logements sociaux T2 et T3 rue des Roches) emménageront courant octobre 2021, un autre programme privé de construction, le projet « Clair Romanet » 40 logements avec 40 places de parking, démarre derrière les HLM Romanet (cf. esquisse). La livraison de ces bâtiments est prévue fin 2023. Ce projet permettra à la commune de combler en partie le manque de logements sociaux, lourdement amendé chaque année.

Vous êtes en recherche d'un logement sur St Clair ? Contactez le CCAS au 04.74.56.43.15 (4)

Voirie

La commune vient d'être informée par la CC EBER du démarrage de son programme annuel d'aménagements de voiries sur Saint Clair, notamment une voirie partagée Rue de St Prim (photo), que nous réclamions depuis 6 ans, et rue du Balay entre la rue des Grouillères et l'entrée des Hautes Rembourdes, avec affectation de zones 30.

Un aménagement de la portion du CD4 entre le rond-point de la gendarmerie et la place Charles de Gaulle est également en cours d'étude.



La police municipale vous informe



Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.

Fermez vos portes, fenêtres et volets.

Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.

Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs.

Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie.



Ça s'est passé à St Clair

En raison de l'épisode sanitaire de ces vacances d'Avril, l'ACCRO Enfance-Jeunesse a ouvert exclusivement pour les enfants des familles prioritaires.

L'équipe d'animation a mis en place un programme d'activités manuelles (création de pot de crayon « chat », ton monstre personnalisé, papillon en papier...); des ateliers cirque et des jeux intérieurs (les papayes...) et extérieurs (la gamelle...) tout en tenant compte du protocole sanitaire à appliquer.

Le service remercie les familles pour leur écoute et leur compréhension des règles mises en place.

Actuellement l'équipe se mobilise sur la préparation de l'été, toutes les informations liées au fonctionnement des vacances d'été vous seront communiquées ultérieurement par le service, mais nous vous rappelons que le service est fermé du 9 au 14 Août 2021.



Libre expression

Par la liste « Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône » M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône



vivreenharmonie2020@gmail.com